

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2014

ACCESSIBILITÉ :

Une rencontre avec l'architecte du bureau d'études (SICA HR) a eu lieu courant du mois.

Les principes suivants ont été arrêtés :

La salle de réunion est rendue accessible par une rampe côté église, dans des conditions suffisantes pour que cet accès ne soit pas jugé discriminant.

L'entrée par l'escalier devant la mairie sera améliorée,

Le recours à une rampe amovible entre les deux salles est envisageable.

L'accès par le couloir interne est jugé trop compliqué ; de même que la construction d'un hall d'accueil.

Le CAUE **Erreur ! Signet non défini.** propose un rendez-vous le mardi 18 novembre 2014 pour mettre ces installations en cohérence avec les aménagements extérieurs à venir.

Le conseil donne pouvoir au maire en vue de signer, au moment opportun, la convention de prestations avec SICA HR.

REUNION SPANC (Schéma Public d'Assainissement Non Collectif) :

La communauté de communes et l'entreprise EVI ont convoqué les maires à une réunion le 16 novembre 2014.

Un diagnostic obligatoire est en cours pour les maisons d'habitation non raccordables aux égouts collectifs. 11 habitations sont concernées sur la commune. Une invitation à une réunion publique, ainsi qu'un dépliant explicatif ont été déposés dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

Le diagnostic mettra en évidence les travaux à réaliser et les délais de mise aux normes (immédiats, 1 an, 4 ans).

Les travaux sont estimés en moyenne à 6 000 €, avec une subvention forfaitaire éventuelle, pour l'instant, de l'Agence de l'Eau de 3 000 €.

Une redevance annuelle de 40 € sera versée par les propriétaires de ces habitations, portée à 80 € en cas de non réalisation des travaux

1 CAUE : Conseil architectural, urbanisme et environnement

FORÊT :

Le conseil décide l'affectation des parcelles suivantes :

Numéro de parcelle	Nombre de stères	
N°5b	150 stères	Autorisation donnée au maire pour signer les contrats d'exploitation par les bucherons du dimanche
N° 25	462 stères	
N°7b	350 stères	L'agent ONF propose un bucheron susceptible d'offrir 6 € du stère
N°6	490 stères	
N°19	120 stères	Les chablis seront exploités par OUDOT (80 m3). Les employés communaux pourraient façonnés les 120 stères de bois de chauffage
TOTAL	1572 stères	

- Desserte forestière : les maires des deux communes (VILLERS & MEURCOURT) se sont rencontrés. Les distances de la route forestière à créer varient entre 300 mètres et 500 mètres selon les options. La prise en charge respective se fera au prorata des distances sur chaque commune.
Un dossier de subvention sera déposé.

SIGNALISATION RD 140 :

La DSTT² propose des modifications de la signalisation sur la commune.

Des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération seront implantés en début et fin de la rue de la Croix en Lallevaux, limitant ainsi la circulation à 50 km/h de fait.

Des panneaux de signalisation « cédez-le-passage » marqueront l'intersection au bout de la rue de la Grande Fontaine, vers les 4 tilleuls.

² DSTT : Direction des Services Techniques et du Transport du département

NUMÉROTATION DES RUES :

A la demande de la poste, des numéros de rue sont attribués :

- rue des Planches
- rue de Bois d'Ard

Les plaques de numérotation seront fournies aux habitants par la commune

ORGANISATION DE FIN D'ANNEE :

- Colis des anciens (distribution prévisionnelle de 12 colis aux + 65 ans et 34 colis aux + 70 ans) : un budget est défini.
Confection des colis : le 20 décembre 2014 à 10 h 00.
- Repas des anciens : avec le restaurant « Le Rallye », ouvert aux familles, animation à définir, le samedi 17 janvier 2015 à 12h00 à la Salle de Convivialité.
- Concert de Noël : vendredi 19 décembre à 18h00 à l'église avec l'accord à obtenir du Père Fétel
Vin chaud et repas par l'Association Les Courlipiots.
- Marché de Noël au groupe scolaire : le 6 décembre avec vente de sapins
- Information Municipal de début d'année : le conseil s'interroge sur son utilité, compte tenu du peu de retour des années précédentes. Contenu à définir

QUESTIONS DIVERSES :

La commune a reçu la facture du SICTOM pour les 11 bacs de 660 litres nécessaires suite au passage de gens du voyage dans la commune : 212.08 €. Après une intervention de Michel Weyerman, la sous-préfecture prévoit des « compensations lors du prochain dossier DETR »

Christophe Valot signera l'acte administratif d'échange de terrain avec M Mezelle, le Maire étant désigné partie à l'acte.

Une rencontre avec les agriculteurs du village est programmée cet hiver.

Pour la Toussaint, les travaux d'entretien (désherbage) du cimetière entrepris depuis plusieurs mois sont désormais visibles. Alain Vauchot est chargé de vérifier la roue de la balayeuse.

Eclairage public : Quelques ampoules seront changées par Alain Ferrant.

Une visite dans la commune de M Le Sous-Préfet est prévue le 19 novembre à 10 heures, à l'occasion d'un dossier de Permis de démolir avec l'ABF.

La séance est levée à 23h30 précises !